

En 2021, une personne de 65 ans ou plus sur trois vit seule dans son logement

Insee Première • n° 2040 • Février 2025



En 2021, 13,9 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus, ou seniors, résident en France. Elles représentent 21 % de l'ensemble de la population, contre 14 % en 1990, et pourraient en représenter 27 % en 2050 ([Algava, Blanpain, 2021](#)).

En 2021, 54 % des seniors ont moins de 75 ans, 30 % ont entre 75 et 84 ans et 16 % ont 85 ans ou plus. Au-delà de la mortalité croissante avec l'âge, la taille des générations joue aussi sur la répartition par âge des seniors : nés entre 1946 et 1955, les seniors de moins de 75 ans font partie des premières générations du baby-boom. Avec le vieillissement des générations du baby-boom, les personnes de 85 ans ou plus pourraient représenter 24 % des seniors en 2050.

En raison d'une mortalité supérieure à celle des femmes à tout âge, les hommes sont minoritaires parmi les seniors, en particulier parmi les plus âgés : en 2021, ils représentent 43 % des 65 ans ou plus, et 32 % des 85 ans ou plus.

Au-delà de 65 ans, une personne sur trois vit seule dans son logement

En 2021, 57 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivent en couple dans leur logement, 32 % y résident seules et 6 % y vivent exclusivement avec un ou des proches, autres qu'un conjoint ► **figure 1**.

En 2021, près de six personnes âgées de 65 ans ou plus sur dix vivent en couple et un tiers vivent seules dans leur logement. Résider en établissement est très rare jusqu'à l'âge de 85 ans.

Parmi les personnes de 65 ans ou plus, du fait des différences d'espérance de vie et des écarts d'âge au sein des couples, les hommes vivent plus souvent en couple que les femmes (71 % contre 45 %). Après 85 ans, 55 % des hommes vivent encore en couple, contre seulement 14 % des femmes.

Vivre en couple est plus fréquent en 2021 qu'il y a trente ans. À l'inverse, vivre avec des proches, ses enfants la plupart du temps, est beaucoup moins courant. Aux âges les plus avancés, vivre seul à son domicile ou résider en établissement est plus répandu que par le passé.

Au-delà de 85 ans, vivre avec des proches demeure bien plus fréquent dans les DOM, en Corse et dans le Sud-Ouest, alors que vivre en établissement est plus répandu dans une ceinture sud-est du Massif central et dans le Nord-Ouest.

Ces proches peuvent être leurs enfants, mais aussi d'autres membres de leur famille (sœur, frère, nièce, neveu, etc.), voire des personnes avec qui elles n'ont pas de lien familial (ami, colocataire, etc.). Enfin, 5 % des seniors résident en dehors d'un logement ordinaire, pour l'essentiel (97 %) dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (ehpad) ou dans une maison de retraite.

Parmi l'ensemble des seniors, vivant en couple ou non, un sur dix partage le même logement qu'un ou plusieurs de ses enfants, qui peuvent eux-mêmes être en couple ou avoir un enfant dans le logement.

Vivre avec un de ses enfants est nettement plus fréquent pour les personnes qui ne vivent pas en couple : cette situation concerne sept seniors sur dix parmi ceux vivant uniquement avec des proches, contre un sur dix parmi ceux vivant en couple.

Vivre en établissement est rare avant 85 ans

Le mode de résidence diffère considérablement selon l'âge des seniors. Majoritaire avant 82 ans, la vie en couple devient de moins en moins fréquente au-delà, avec le risque de plus en plus

► 1. Mode de résidence des personnes âgées de 65 ans ou plus selon l'âge en 1990 et 2021

Mode de résidence	en %					
	De 65 à 84 ans		85 ans ou plus		65 ans ou plus	
	1990	2021	1990	2021	1990	2021
En couple, dont :						
Avec au moins une autre personne (enfant, sœur, ami, etc.)	55,8	62,3	16,8	27,3	51,4	56,6
Avec au moins un de leurs enfants ¹	9,5	6,6	2,5	2,1	8,8	5,9
Seul(e)s	7,2	6,1	1,9	1,9	6,6	5,4
Avec un ou des proches (enfant, sœur, ami etc.), dont :	30,1	29,8	39,1	45,4	31,1	32,4
Avec au moins un de leurs enfants ¹	10,3	5,7	23,6	8,3	11,8	6,1
Hors logement ordinaire	6,4	3,8	16,4	7,0	7,6	4,3
Avec seulement un ou plusieurs de leurs enfants	3,0	2,7	4,5	4,9	3,2	3,1
Avec au moins une autre personne (enfant, sœur, ami, etc.)	3,8	2,2	20,5	19,0	5,7	4,9
Ensemble, dont :	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Avec au moins un de leurs enfants ¹	13,7	9,8	18,2	8,9	14,2	9,7

¹ Et éventuellement d'autres personnes (conjoint de leur enfant, petit-enfant, sœur, frère, ami, etc.).
Lecture : En 2021, 6,1 % des personnes âgées de 65 ans ou plus résident dans un logement ordinaire avec un ou des proches (autres qu'un conjoint).

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart) et 2021 (exploitation complémentaire).

élevé de décès du conjoint ou de la conjointe : en 2021, 66 % des 65-74 ans, 56 % des 75-84 ans et 27 % des 85 ans ou plus vivent en couple. Après 95 ans, moins d'un senior sur dix vit avec un conjoint ou une conjointe, sous le même toit. Vivre seul à son domicile concerne un peu plus d'un quart des seniors de 65-74 ans, près d'un senior sur deux à 90-94 ans, et un peu moins au-delà. Des problèmes de santé et une perte d'autonomie plus fréquents peuvent alors nécessiter une prise en charge par une structure [Roy, 2023] ou des proches. Marginale jusqu'à 85 ans, la vie en établissement augmente rapidement aux âges avancés : elle concerne 5 % des 80-84 ans, 12 % des 85-89 ans, 25 % des 90-94 ans et 41 % des 95 ans ou plus. Vivre avec des proches augmente également avec l'âge, mais de façon plus modérée et reste rare, même aux âges avancés : 6 % des 65-69 ans et 10 % des personnes de 95 ans ou plus sont dans cette situation.

Les hommes vivent davantage en couple que les femmes au-delà de 65 ans

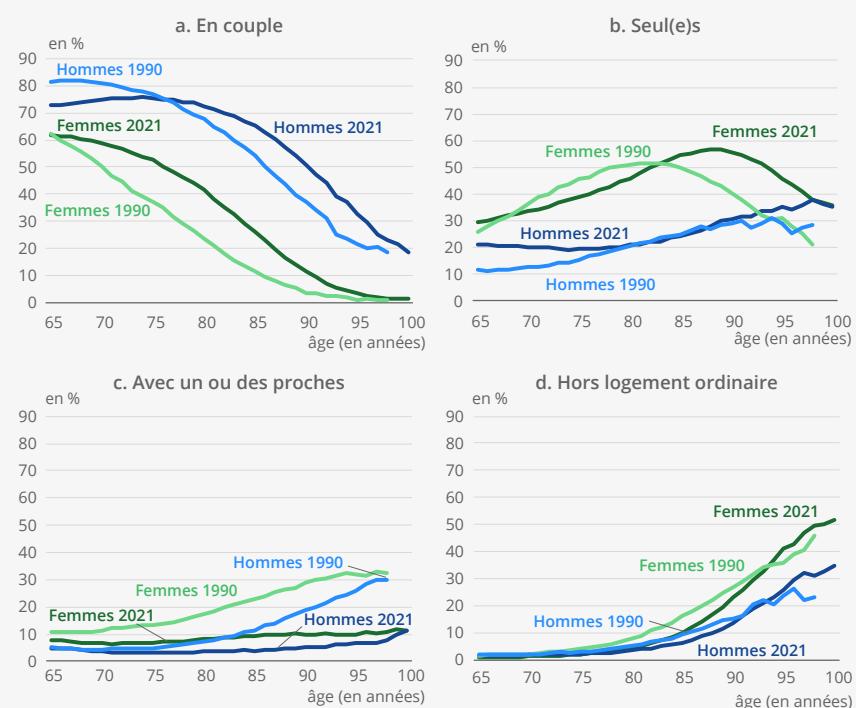
En général plus âgés que leur conjointe [Daguet, 2023] et présentant une mortalité plus forte que les femmes, les hommes vivent davantage en couple dans leur logement (71 %) que ces dernières (45 %) au-delà de 65 ans ► figure 2. L'écart est d'autant plus prononcé que l'âge est élevé : parmi les personnes âgées de 65 à 84 ans, 74 % des hommes et 53 % des femmes vivent en couple, soit un écart de 21 points ; parmi les personnes âgées de 85 ans ou plus, ces parts sont respectivement de 55 % et 14 %, soit un écart de 41 points. En conséquence, les femmes vivent plus souvent seules à leur domicile : 53 % des femmes âgées de 85 ans ou plus vivent seules à leur domicile, contre 28 % des hommes.

Le conjoint étant le premier aidant informel en cas de perte d'autonomie [Bonnet *et al.*, 2021], la vie en couple favorise le maintien à domicile des hommes : après 85 ans, 12 % des hommes vivent en établissement, contre 22 % des femmes. Au-delà de 90 ans, l'avancée en âge s'accompagne fréquemment d'une perte d'autonomie qui se traduit, surtout pour les personnes seules, par des entrées en établissement.

Les seniors vivent plus souvent en couple en 2021 qu'en 1990

Parmi les seniors pris dans leur ensemble, la vie en couple est plus fréquente en 2021 qu'elle ne l'était en 1990. En 2021, 57 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivent dans leur logement avec un conjoint ou une conjointe, contre 51 % en 1990. Dans le

► 2. Mode de résidence des personnes âgées de 65 ans ou plus selon le sexe et l'âge, en 1990 et 2021



Note : En raison d'effectifs trop faibles au-delà, les données ne sont représentées que jusqu'à l'âge de 98 ans pour 1990.

Lecture : En 2021, 52,8 % des femmes de 75 ans vivent en couple dans un logement ordinaire.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart) et 2021 (exploitation complémentaire).

même temps, la part des seniors vivant seuls à leur domicile est restée quasi stable (32 % en 2021, contre 31 % en 1990), ainsi que celle des seniors vivant en établissement (5 % en 2021, contre 6 % en 1990). En revanche, la vie avec des proches autres qu'un conjoint, le plus souvent les enfants, a fortement reculé, passant de 12 % à 6 %.

Ces évolutions diffèrent cependant selon le sexe et l'âge. Ainsi, pour les hommes, avant 75 ans, la vie en couple a reculé par rapport à 1990 et la vie seul a augmenté : la hausse des séparations dans les générations récentes a plus que compensé la baisse de la mortalité de leurs conjointes. Après 75 ans, les gains d'espérance de vie l'emportent et les hommes vivent plus fréquemment en couple qu'il y a trente ans, notamment à des âges avancés : 55 % des hommes de 85 ans ou plus vivent en couple en 2021, contre 45 % en 1990. Pour les femmes, la vie en couple devient plus fréquente à tous les âges : elle est passée de 41 % en 1990 à 53 % en 2021 pour celles de 65-84 ans et de 7 % à 15 % pour celles âgées de 85 ans ou plus.

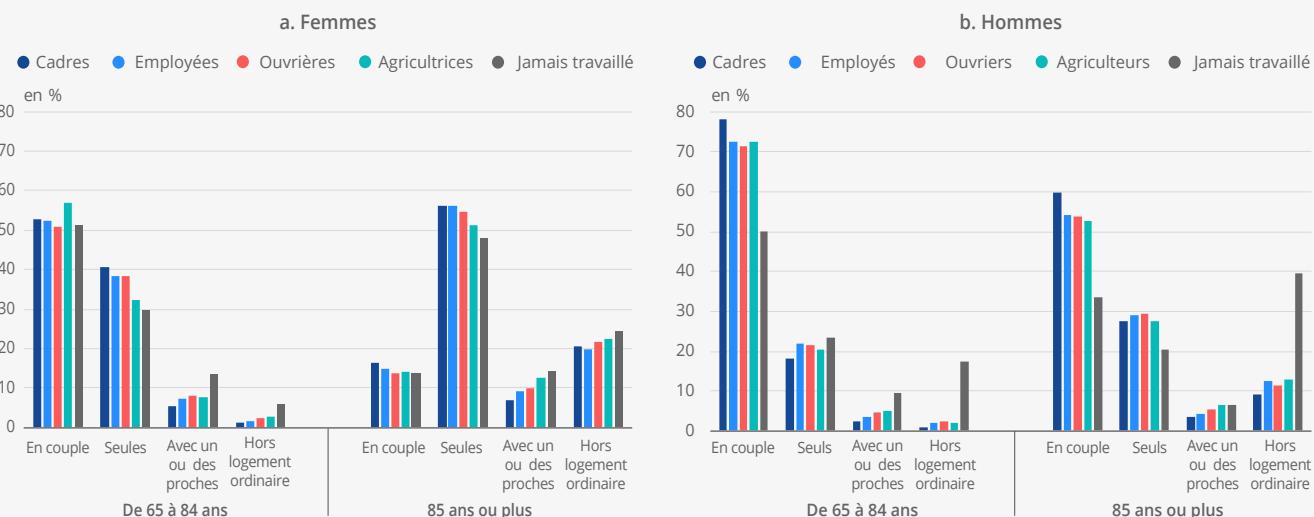
Entre 1990 et 2021, la part des seniors vivant avec des proches diminue nettement

La hausse de la vie en couple ne s'accompagne pas nécessairement d'un recul de la vie seul : pour les hommes,

résider seul dans son logement est, en 2021, aussi fréquent qu'en 1990 de 80 à 89 ans, et l'est même plus au-delà de 90 ans ; pour les femmes, vivre seule recule avant 85 ans, mais augmente au-delà. L'augmentation de la part de personnes très avancées en âge qui vivent seules à leur domicile peut notamment s'expliquer par une augmentation de l'espérance de vie sans incapacité [Deroyon, 2024] et des politiques de soutien à domicile [Blanpain, 2018].

L'augmentation de la vie en couple, combinée à un moindre recul, voire à une augmentation de la vie seul, se traduit essentiellement par un repli marqué de la corésidence avec des proches, autres que le conjoint. À une vie en couple plus longue et une amélioration de l'état de santé des seniors, s'ajoute possiblement un désir accru d'indépendance, tant des seniors eux-mêmes que de leurs enfants [Gaymu, Trabut, 2016]. Le recul de la vie avec des proches concerne les seniors de tout âge, mais est tout particulièrement notable aux âges élevés : en 1990, 24 % des personnes de 85 ans ou plus vivaient avec des proches ; en 2021, cette configuration est trois fois moins fréquente (8 %). La part des seniors vivant avec, comme proches, uniquement un ou plusieurs de leurs enfants est restée stable autour de 3 % ; en revanche, la cohabitation avec un de leurs enfants ayant lui-même un conjoint ou des enfants dans le logement, et aussi la

► 3. Mode de résidence des personnes âgées de 65 ans ou plus selon le sexe, l'âge et le groupe social en 2021



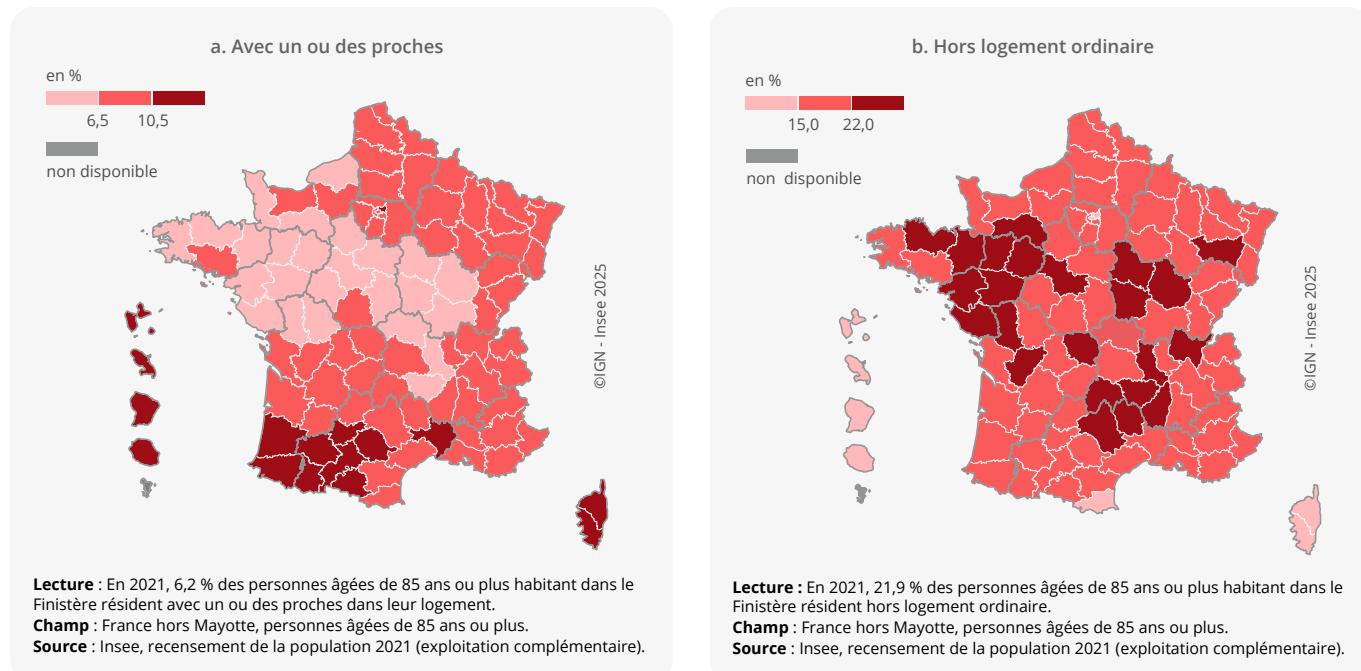
Note : Les proportions relatives aux personnes exerçant ou ayant exercé une profession intermédiaire et aux artisans, commerçants et chefs d'entreprise ne sont pas représentées. Elles sont disponibles en données complémentaires sur [insee.fr](#).

Lecture : En 2021, 38,5 % des femmes anciennement ouvrières âgées de 65 à 84 ans vivent seules.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2021 (exploitation complémentaire).

► 4. Mode de résidence des personnes âgées de 85 ans ou plus par département, en 2021



Lecture : En 2021, 6,2 % des personnes âgées de 85 ans ou plus habitant dans le Finistère résident avec un ou des proches dans leur logement.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 85 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2021 (exploitation complémentaire).

cohabitation avec d'autres personnes que leurs enfants, sont devenues plus rares, notamment à 85 ans ou plus (16 % en 1990, 7 % en 2021).

Sur la période, la vie en établissement a également diminué avant l'âge de 93 ans, en lien avec le report de l'âge d'entrée dans ces structures [Balavoine, 2022] : la part des personnes de 85-89 ans vivant en établissement est passée de 17 % à 12 %. Au-delà de 93 ans, elle a, à l'inverse, augmenté : pour les 95 ans ou plus, elle est passée de 37 % en 1990 à 42 % en 2021. À ces âges, la vie avec des proches a

très fortement reculé : une personne âgée de 95 ans ou plus sur trois vivait avec des proches en 1990, contre une sur dix en 2021.

Les modes de résidence varient assez peu selon le groupe social

En 2021, à âge donné, la part des femmes de 65 ans ou plus vivant en couple varie assez peu selon le groupe social, à part pour les anciennes agricultrices, plus souvent en couple parmi les 65-84 ans ► figure 3. Parmi les femmes de 65 ans ou plus, les anciennes cadres vivent légèrement plus

souvent en couple que les autres femmes, notamment après 85 ans, alors qu'aux âges actifs, ces femmes vivaient moins souvent en couple que les autres femmes. En effet, elles sont moins concernées par le veuvage, car souvent en couple avec un conjoint occupant également une position sociale favorisée et, de ce fait, exposé à un risque de mortalité plus faible [Blanpain, 2024]. Les femmes n'ayant jamais travaillé se distinguent de celles qui ont occupé au moins un emploi : elles vivent moins souvent seules à leur domicile, et plus souvent avec des proches ou en établissement, notamment avant l'âge de 85 ans.

Pour les hommes, la vie en couple est d'autant plus fréquente qu'ils occupent une position sociale élevée. Ainsi, 78 % des anciens cadres âgés de 65 à 84 ans vivent avec leur conjointe sous le même toit, contre 71 % des anciens ouvriers. Au-delà de 85 ans, ces parts sont respectivement de 60 % et 54 %. Les hommes n'ayant jamais travaillé, en général confrontés à des problèmes durables de santé ou de handicap, vivent, quant à eux, nettement moins souvent en couple (50 % à l'âge de 65-84 ans), et bien plus souvent en établissement ou avec des proches.

Dans les DOM, en Corse et dans le Sud-Ouest, davantage de personnes de 85 ans ou plus vivent avec des proches

Si la vie en couple varie relativement peu d'un département à l'autre, l'hébergement en établissement, et plus encore la cohabitation avec des proches autres qu'un conjoint, varient fortement. Ces contrastes ne traduisent pas uniquement des différences de structure par âge de la population de ces territoires. Ils sont par ailleurs anciens et étaient plus marqués encore par le passé [Gaymu, Trabut, 2016].

Cohabiter avec des proches à 85 ans ou plus reste encore fortement ancré dans certaines régions ► figure 4. Ce mode de vie, qui concerne en moyenne 8 % des personnes âgées de 85 ans ou plus, est ainsi plus répandu dans les DOM (29 %),

en Corse (22 %) et, dans une moindre mesure, dans un large Sud-Ouest (en particulier dans le Gers – 14 %) et en Seine-Saint-Denis (13 %). Dans les DOM, en Corse et en Seine-Saint-Denis, la part de personnes âgées de 85 ans ou plus vivant en établissement est en revanche bien moins élevée qu'en moyenne.

D'autres territoires se caractérisent à l'inverse par un recours plus fréquent à la vie en établissement ; il s'agit de départements de l'Ouest (départements des Pays de la Loire, Deux-Sèvres, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Loir-et-Cher), du pourtour sud-est du Massif central (Lozère, Ardèche, Aveyron, Cantal, Loire et Haute-Loire) et du nord-ouest de la Bourgogne (Yonne, Nièvre et Côte-d'Or) : la part des 85 ans ou plus vivant en établissement y atteint jusqu'à 30 % en Lozère, 29 % en Ardèche et en Vendée. Le recours plus fréquent à la vie en établissement s'accompagne d'une moindre fréquence de la vie seul dans les départements en bordure sud du Massif central et d'une moindre cohabitation avec des proches dans les autres départements. En Vendée, il s'accompagne d'une cohabitation avec des proches et d'une vie seul dans son logement parmi les moins répandues en France.

Paris occupe une place à part : la fréquence de la vie seul à domicile y est la plus élevée (55 % des 85 ans ou plus) et celle de l'hébergement en établissement la plus faible de l'Hexagone (11 %).

Les seniors vivent plus souvent seuls dans les grands centres urbains, et en établissement dans les zones rurales

Dans les grands centres urbains, y compris celui de Paris, les personnes âgées de 85 ans ou plus vivent plus souvent seules dans leur logement : 49 %, contre 42 % dans les communes rurales. Dans le même temps, elles vivent moins souvent en établissement. En revanche, vivre en couple ou avec des proches varie assez peu selon le type de commune. ●

Fabienne Daguet (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Pour en savoir plus

- **Deroyon T.**, « [L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12 ans pour les femmes et de 10,5 ans pour les hommes en 2023](#) », Études et Résultats n° 1323, Drees, décembre 2024.
- **Blanpain N.**, « [Les écarts d'espérance de vie entre cadres et ouvriers : 5 ans chez les hommes, 3 ans chez les femmes](#) », Insee Première n° 2005, juillet 2024.
- **Daguet F.**, « [Les femmes et les hommes très diplômés vivent plus souvent en couple que les peu diplômés](#) », Insee Première n° 1937, février 2023.
- **Roy D.**, « [Qui vit à domicile, qui vit en établissement parmi les personnes de 60 ans ou plus ? Une comparaison à partir des enquêtes Care-Ménages et Care-Institutions](#) », Les dossiers de la Drees n° 104, février 2023.
- **Balavoine A.**, « [Des résidents de plus en plus âgés et dépendants dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées](#) », Études et Résultats n° 1237, Drees, juillet 2022.
- **Alava E., Blanpain N.**, « [68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée](#) », Insee Première n° 1881, novembre 2021.
- **Bonnet C., Cambois E., Fontaine R.**, « [Dynamiques, enjeux démographiques et socioéconomiques du vieillissement dans les pays à longévité élevée](#) », Population n° 2, Ined, 2021.
- **Blanpain N.**, « [De 2,8 millions de seniors en 1870 en France à 21,9 millions en 2070 ?](#) », in France Portrait social, coll. « Insee Références », édition 2018.
- **Gaymu J., Trabut L.**, « [Habiter seul ou avec des proches après 85 ans en France : de fortes disparités selon les départements](#) », Population & Sociétés n° 539, Ined, décembre 2016.

► Sources et méthodes

L'étude s'appuie sur les données des [recensements](#) de 1990 et de 2021. Le recensement couvre l'ensemble de la population, y compris les personnes qui vivent hors logement ordinaire, c'est-à-dire dans des habitations mobiles ou des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, centres de détention, etc.), ou qui sont sans-abri. Pour éviter les doubles comptes, des règles de rattachement sont établies en cas de multi-résidence ; la résidence correspond à celle dans laquelle la personne passe la majorité de l'année. Au recensement, les personnes déclarent les liens qui les unissent avec chacune des personnes résidant habituellement dans le même logement qu'elles. Il est ainsi possible de repérer les situations de couple cohabitant, quel que soit l'état matrimonial des conjoints et leur sexe (en 2018, 0,1 % des femmes et 0,2 % des hommes de 65 ans ou plus vivent en couples de même sexe).

Le champ géographique est celui de la France hors Mayotte. En effet, bien qu'incluse au territoire national depuis 2014, Mayotte n'est pas encore entièrement couverte par le recensement annuel.

L'âge est l'âge révolu.

Les communes sont classées en fonction de la [grille de densité](#), qui caractérise les communes en fonction de la densité de la population sur leur territoire, croisée avec la [base des aires d'attraction des villes](#) afin de distinguer les communes rurales périurbaines des communes rurales non périurbaines.

Six groupes sociaux sont distingués selon la profession actuelle ou la dernière profession exercée déclarée au recensement. Y est ajouté un groupe pour les personnes déclarant n'avoir jamais travaillé.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
J.-P. Rathle

Maquette :
M. Gazaix,
B. Rols

× @InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP252040
ISSN 0997-6252
© Insee 2025
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

